

Débat mobile

Enseignements

Préambule

Cette note retrace succinctement les enseignements que la CPDP tire des 8 séances du débat mobile. Elle rend compte notamment des arguments exprimés dans la centaine de questions et avis écrits et les prises de parole enregistrées (avis individuels ou propos tenus dans les « mini-réunions »).

Ce document s'attache à rendre compte des arguments échangés, sans citer nommément les participants. Il ne représente nullement un quelconque avis de la CPDP, qui est neutre. La note vise à mettre en évidence les points de convergence et de divergence, les thèmes ayant suscité de fortes attentes ou d'importantes discussions. Elle a donc une valeur qualitative et ne vise en aucun cas à dénombrer « les pour et les contre », ce qui n'est pas l'objet du débat.

Les éléments présentés ici ont été utilisés dans la rédaction du compte-rendu du débat.

Des propos plutôt proches de ceux tenus en réunion publique ou sur internet

Notons au préalable que les avis recueillis dans le cadre du débat mobile montrent un panorama d'opinions et de préoccupations qui ne diffèrent guère de celles constatées dans les réunions publiques ou sur internet. L'éolien en mer en tant que source d'énergie, l'effet du projet sur le paysage, l'impact sur l'environnement ou encore les retombées économiques attendues ont ainsi été des sujets régulièrement cités. Les avis écrits ont le plus souvent pris une forme succincte. Les questions posées au maître d'ouvrage ont couvert l'ensemble des thèmes traités au cours du débat.

Le débat mobile a permis la participation de publics fréquentant habituellement peu les réunions publiques. Les deux séances organisées dans les lycées ont notamment permis de dialoguer avec environ 400 jeunes. Ici encore, les sujets abordés n'ont guère différé des thèmes discutés dans l'ensemble du débat public. Des questions plus précises ont porté sur les aspects techniques, notamment de la part de jeunes inscrits dans des formations technologiques. La question de l'emploi, et plus particulièrement des débouchés permis par le parc, a également été soulevée

Avis divers sur la pertinence de l'éolien en mer

Plusieurs participants aux séances du débat mobile soutiennent l'éolien en mer en tant qu'énergie qu'ils jugent non polluante. Certains d'entre eux établissent la comparaison avec le nucléaire, porteur selon eux d'impacts bien plus négatifs que l'éolien.

Cependant, des avis plus nuancés voire opposés sont exprimés, jugeant que l'éolien est une énergie intermittente devant s'accompagner d'électricité d'origine thermique pour pallier les périodes de manque. Certains considèrent également qu'un effort doit être entrepris pour réduire les consommations énergétiques. Pour certains, il s'agit d'un objectif prioritaire.

Certains participants favorables au projet se disent prêts à accepter une hausse de leur facture électrique, compte tenu des bénéfices attendus pour l'environnement. D'autres au contraire se montrent inquiets de l'augmentation que le parc pourrait induire sur les tarifs de l'électricité. Enfin, des doutes sur le coût et la rentabilité du parc ont été exprimés.

Attentes de retombées économiques : les difficultés du territoire parfois soulignées

Des attentes en matière de retombées économiques ont également été discutées, plusieurs participants soulevant les difficultés actuelles vécues par le territoire nazairien. Des créations d'emplois sont attendues du projet, notamment par la création d'usines mais aussi par le développement du tourisme industriel.

Paysage : des positions très contrastées

Les impacts paysagers du projet sont diversement évoqués : certains les critiquent et s'opposent pour cela au projet, parfois en des termes virulents. Ils craignent notamment des dégradations graves et irréversibles du paysage. Certains d'entre eux se disent prêts à accepter les éoliennes en mer si celles-ci étaient moins visibles depuis le littoral, voire invisibles. D'autres s'inquiètent de répercussions négatives sur le tourisme.

D'autres participants se disent indifférents aux impacts paysagers du parc (nous avons pu constater des comparaisons avec les anciens moulins à vent). Pour une partie des participants enfin, le paysage doit pouvoir évoluer avec son temps, et la société doit accepter les innovations. Certains jugent par ailleurs que l'impact paysager d'un parc en mer serait inférieur à celui qu'entraînerait un parc éolien sur terre.

Critiques sur la répartition du produit de la taxe sur l'éolien en mer

Certaines questions portent sur la taxe sur l'éolien en mer, et plus précisément sur la répartition de son produit entre les communes. Des participants estiment en effet que certaines communes (Batz, Saint-Brévin,...) bénéficieraient insuffisamment de ces fonds au regard des impacts qu'elles subiraient.

Pêche et environnement : crainte des impacts du projet

Quelques participants expriment des inquiétudes quant aux impacts du projet sur la pêche. Les enjeux environnementaux ont également été discutés, notamment lors de la séance organisée au lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire, où intervenait un contradicteur représentant une association environnementale. Des craintes se sont aussi exprimées quant à l'impact éventuel du parc sur les courants marins, avec entre autres les répercussions que cela impliquerait sur certaines activités (ensablement des plages, répercussions sur le surf...).

Quelques commentaires sur la portée du débat public

Des participants commentent également la démarche de débat public. Pour certains, le débat ne sert qu'à entériner une décision déjà prise (des parallèles avec d'autres sujets, Notre-Dame-des-Landes notamment, ont parfois été dressés). Pour d'autres, il manque des informations sur l'ampleur des enjeux et les différents choix possibles en matière énergétique. Certains estiment qu'un débat national serait nécessaire.

Un autre sujet : les relations entre EDF et les particuliers

Certains participants estiment que leur relation avec EDF pourrait s'améliorer (dialogue, soutien aux porteurs de projets énergétiques). Certains souhaitent que les particuliers soient autorisés à créer leur propre énergie de manière indépendante d'EDF.